

▶▶▶ NOS RENDEZ-VOUS  
SANTÉ & COLLECTIVITÉS :

WEBINAIRE 05

# AGIR SUR LES INEGALITES DE SANTE DES PUBLICS LES PLUS PRECAIRES : LE RÔLE DE L'ASV

Cynthia Benkhoucha – Chargée de projets - CRES



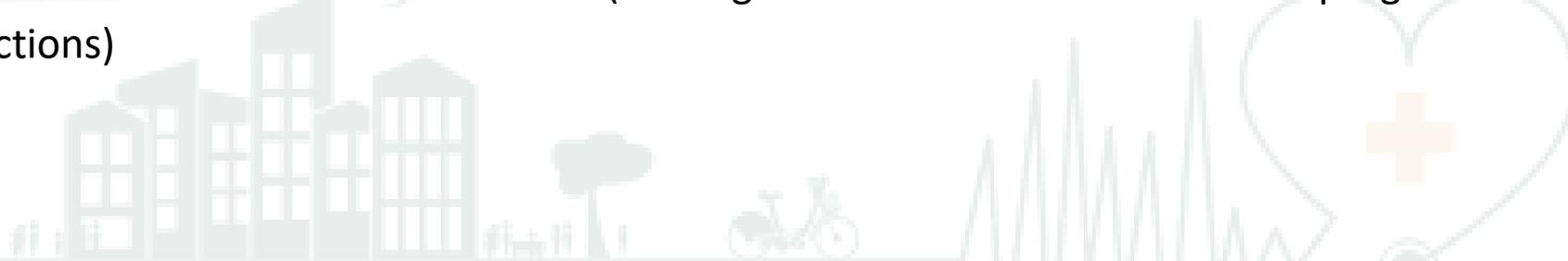
▶ 29 septembre 2022

# CONTEXTE LÉGISLATIF

1. A l'origine : **la loi d'orientation relative à la lutte contre les exclusions de 1998** et son article 71 qui prévoit la mise en place de programmes régionaux d'accès à la prévention et aux soins des personnes les plus démunies (PRAPS)
2. **Le Comité Interministériel des Villes du 14 décembre 1999** instaure l'ASV qui devient le « volet santé » du contrat de ville (Politique de la ville)
3. **La circulaire DGS/SP du 13 juin 2000 relative au suivi des actions de santé en faveur des personnes en situation précaire** légitime l'ASV au niveau national et sa nécessaire articulation/intégration aux PRAPS
4. L'ASV s'inscrit ensuite dans **la loi de santé publique du 09 août 2004**
5. Repose sur un référentiel qui en définit le cadre (Référentiel national des ateliers santé ville)\*

# L'ASV : objectifs et fonctionnement

- **Périmètre** : se situe à l'échelle d'un **Quartier prioritaire de la ville** (QPV)
- **Objectifs prioritaires** :
  - ✓ Réduire les **inégalités sociales et territoriales de santé** - ISTS
  - ✓ Favoriser l'**association des habitant·es et les professionnel·les** aux décisions concernant la santé
- Une démarche **d'ingénierie de projet animée par un coordinateur**
- S'appuie sur un diagnostic partagé
- **Un lieu de coordination des acteurs** (du diagnostic à la mise en œuvre d'un programme d'actions)



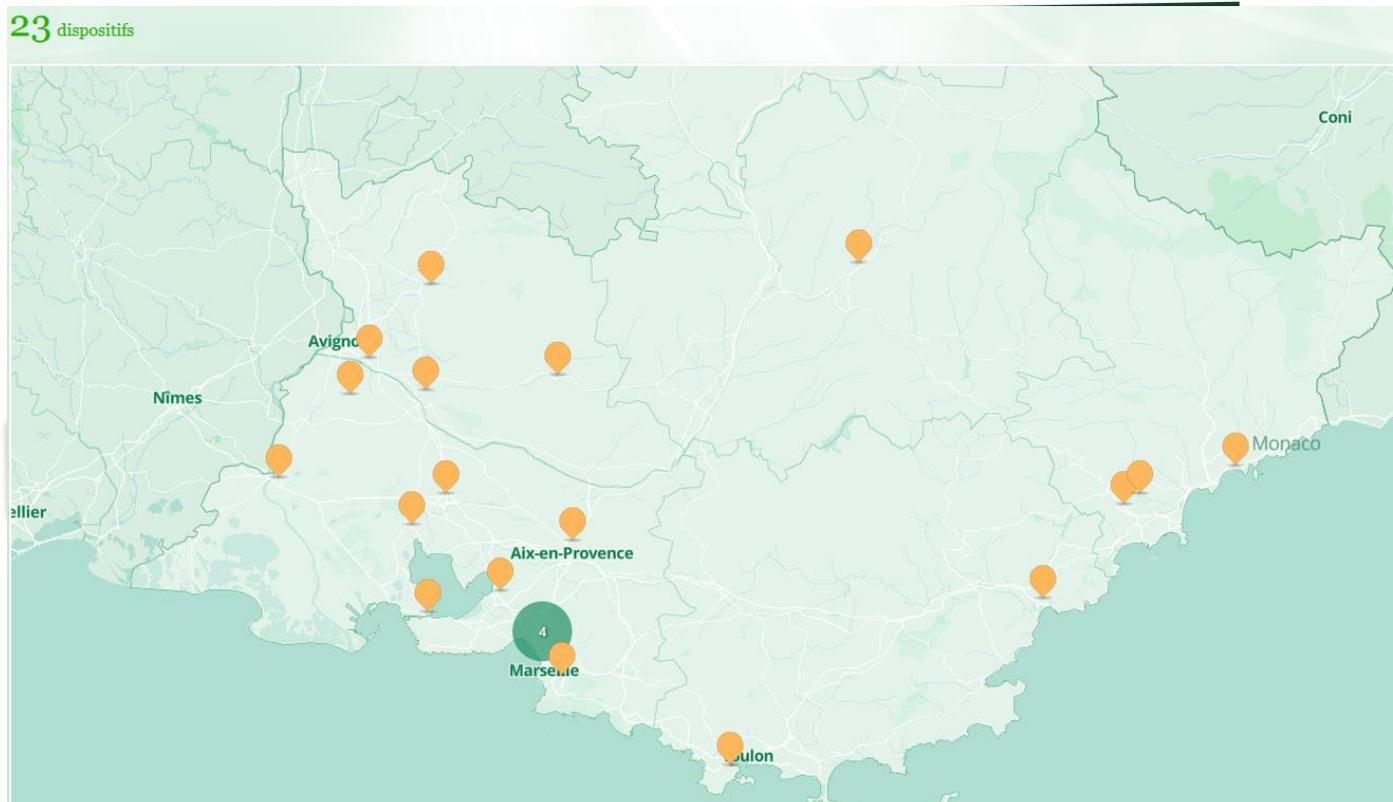
# L'ASV : ce qu'il permet

- **Identifier les besoins des publics en difficulté** et les déterminants de santé liés aux conditions de vie
- Définir une **approche stratégique et opérationnelle** des problématiques de santé du territoire et de proposer des moyens d'agir, par contractualisation entre la commune et l'Etat
- **Coordonner ou mettre en œuvre** des initiatives locales (actions de PPS, accompagnement socio-sanitaire, appui à l'offre de soins de proximité...)
- Déployer des **actions d'appui aux acteurs** (formation et accompagnement, soutien méthodologique, capitalisation, évaluation...)
- Développer la **participation active de la population** dans les programmes et la **concertation entre professionnels, institutions**, etc.

*L'ASV est le dispositif précurseur est inspirant des autres démarches territoriales de santé (CLS, CLSM)*

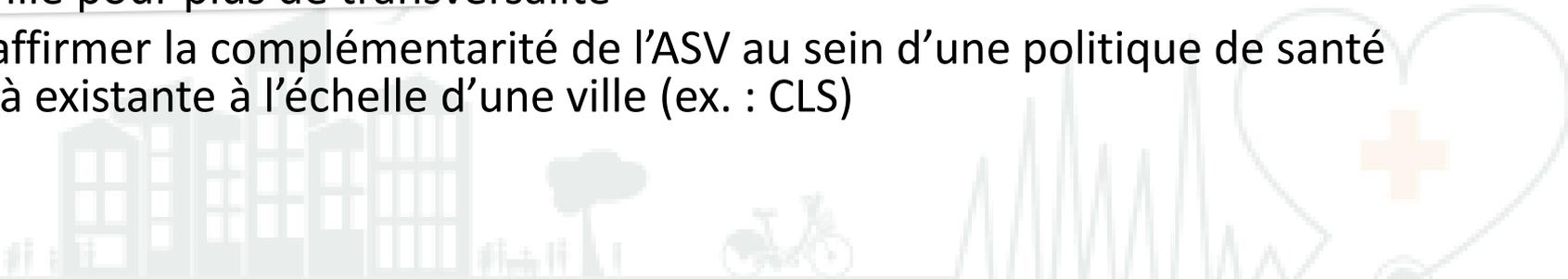
# LES ASV EN REGION PROVENCE-ALPES CÔTE D'AZUR

23 dispositifs



# BESOINS DES ASV REVELES PAR LA CRISE SANITAIRE (en région PACA)

- Besoin de connaissance et de reconnaissance de l'ASV au niveau local
- Renforcer la place de la santé et de l'ASV au sein de la politique de la ville
- Remobiliser les institutions et les élus dans le choix des orientations stratégiques et politiques des ASV
- Former les élus locaux et cadres des collectivités aux déterminants de santé et aux ISTS
- Consolider le lien entre l'ASV et l'équipe opérationnelle de la politique de la ville pour plus de transversalité
- Réaffirmer la complémentarité de l'ASV au sein d'une politique de santé déjà existante à l'échelle d'une ville (ex. : CLS)



# RENFORCER LA PLACE DE LA SANTE ET DES ASV DANS LES FUTURS CONTRATS DE VILLE : RECOMMANDATIONS DES ASV DE LA REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR A L'ATTENTION DE LA COMMISSION SUR L'AVENIR DES CONTRATS DE VILLE (mars 2022)

1. Des inégalités sociales de santé mises en lumière et amplifiées par la crise sanitaire liée à la covid-19.....	1
2. L'Atelier santé ville : l'outil par excellence de réduction des inégalités sociales et territoriales de santé.....	2
3. Les ASV aujourd'hui et face à la crise : constats.....	3
4. Recommandations.....	4
Conclusion.....	6



[http://www.cres-paca.org/\\_depot\\_arkcms\\_crespaca/\\_depot\\_arko/articles/3546/recommandations-asv-paca\\_doc.pdf](http://www.cres-paca.org/_depot_arkcms_crespaca/_depot_arko/articles/3546/recommandations-asv-paca_doc.pdf)

Rapport de la Commission nationale  
chargée de la réflexion sur les prochains contrats de ville

**Pour un Acte II de la politique de la ville.  
Les quartiers populaires au cœur de notre  
pacte républicain**

avril 2022



*En annexe 3 sur les thématiques  
à renforcer figure en premier la santé et  
notamment les ASV*



▶▶▶ NOS RENDEZ-VOUS  
SANTÉ & COLLECTIVITÉS :

MERCI  
DE VOTRE ATTENTION

